



## MUTATION INDIVIDUELLE (formulaire 550)

Faites-nous parvenir ce formulaire accompagné du formulaire d'inscription. La CAAMI se chargera elle-même de prévenir votre mutualité actuelle dès réception des 2 formulaires.

ORGANISME ASSUREUR

DEMANDE DE MUTATION LE 01/\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

☛ Choisissez une des dates suivantes : 1<sup>er</sup> janvier XX, 1<sup>er</sup> avril XX, 1<sup>er</sup> juillet XX, 1<sup>er</sup> octobre XX <sup>1</sup>

**Complétez vos données ou collez une vignette de votre mutualité actuelle.**

Le/la soussigné(e) .....

(nom et prénoms en lettres capitales)

NISS / NUMÉRO DE REGISTRE NATIONAL<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

	Affilié(e) jusqu'à ce jour à (ancienne mutualité)	Souhaite être inscrit(e) à (nouvel office régional)
Dénomination de la mutualité ou de l'office régional :		
Numéro de la mutualité ou de l'office régional :		
Adresse de la mutualité ou de l'office régional : - Rue, numéro, code postal et localité.		
(-Numéro d'inscription <sup>3</sup> ) :		

Date :

Signature :



*Attention : vous pouvez annuler votre demande de mutation auprès de votre organisme assureur actuel jusqu'au dernier jour ouvrable précédant la date de mutation.*

### DÉCLARATION À COMPLÉTER PAR LA NOUVELLE MUTUALITÉ OU LE NOUVEL OFFICE RÉGIONAL

Le/la soussigné(e), délégué(e) de la mutualité ou de l'office régional, déclare accepter cette inscription conformément aux prescriptions sur les mutations individuelles.

Date :

Signature :



OU CACHET DE LA MUTUALITÉ OU DE L'OFFICE RÉGIONAL<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Les mutations ont lieu le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> avril, le 1<sup>er</sup> juillet ou le 1<sup>er</sup> octobre. Pour des raisons pratiques, elles doivent être demandées un mois à l'avance. P.e.: Pour muter vers la CAAMI le 1 janvier, vous devez nous fournir le formulaire de mutation et le formulaire d'inscription avant fin novembre.

<sup>2</sup> Il s'agit du numéro d'identification du Registre national, au verso de la carte d'identité ou dans le coin supérieur droit de la carte SIS ou de la carte ISI+.

<sup>3</sup> Après de votre mutualité actuelle ou de votre office régional actuel (facultatif).

<sup>4</sup> La signature peut être remplacée par un cachet pré-imprimé.